

Toulouse, le 2 septembre 2016

Les Inspecteurs de Langues Vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
langues vivantes étrangères et régionale

s/c Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Rectorat

Objet : Rentrée 2016

Inspection Pédagogique Régionale

Cher.e.s collègues,

Les IA-IPR de langues vivantes étrangères et régionale vous souhaitent une excellente rentrée et adressent leurs meilleurs vœux d'intégration aux nombreux collègues entrant dans l'académie ainsi qu'aux professeurs stagiaires qui nous rejoignent.

Nous vous invitons tout d'abord à prendre connaissance de l'encart commun proposé par l'ensemble des IA-IPR de l'académie dans leur lettre de rentrée :

La loi de la refondation de l'École a pour ambition de former chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs de la République. Dans ce cadre et en lien avec la circulaire de rentrée 2016, le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse identifie quatre priorités pour lesquelles les équipes pédagogiques et éducatives doivent se mobiliser :

- la réforme du collège avec la mise en place de programmes de cycles élaborés en cohérence avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évolution dans l'évaluation des acquis des élèves. Les enseignants et les équipes disposent de la souplesse nécessaire dans leurs choix pédagogiques pour amener progressivement les élèves à acquérir les attendus de fin de cycle, notamment, au cycle 3, dans le cadre du conseil école-collège ;

- la mise en œuvre confortée de modalités d'enseignement diversifiées (démarche de projet, différenciation, travail collaboratif) dans le cadre des enseignements disciplinaires, de l'accompagnement personnalisé, des enseignements pratiques interdisciplinaires au collège, des travaux personnels encadrés et des enseignements d'exploration au lycée ;

- les quatre parcours éducatifs ([parcours avenir](#), [parcours citoyen](#), [parcours d'éducation artistique et culturelle](#), [parcours éducatif de santé](#)) et le [parcours d'excellence](#) pour les élèves issus des établissements classés en éducation prioritaire, portés par l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement. Ces parcours permettent la mise en cohérence entre les projets menés dans et hors la classe et favorisent "la continuité de l'école à l'enseignement supérieur" (projet académique 2014-2017, axe 2) ;

- la prise en compte des ressources numériques notamment via le [portail Eduscol](#) et les usages pédagogiques du [numérique](#).

Lors des inspections individuelles ou à l'occasion de leur visite dans les établissements, les inspecteurs accompagneront les équipes pédagogiques et éducatives dans la prise en compte de ces quatre priorités.

Réforme du collège :

Nous avons rencontré un grand nombre d'entre vous lors des journées de formation que nous avons organisées au cours du 3ème trimestre, et tenons à vous remercier pour la qualité des échanges qui s'y sont déroulés.

Ressources :

- Nous vous invitons à consulter régulièrement et tout au long de l'année, les ressources d'accompagnement disponibles sur le site d'Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

Téléphone

05 36 25 72 14

05 36 25 72 15

05 36 25 72 16

Fax

05 36 25 72 11

Courriel.

ipr@ac-toulouse.fr

75, rue St Roch,

CS 87703

31077 Toulouse cedex 4



2/4

- la plateforme M@gistère, mise en place en février 2016, reste accessible via votre portail Arena et vos identifiant et mot de passe académiques. Cette plateforme continuera à être alimentée et nous vous encourageons à nous faire parvenir vos contributions afin qu'elles constituent une base de ressources académiques enrichie et renouvelée.

LVER et principaux axes de la réforme :

- le travail par cycle et la continuité pédagogique :
 - en 6ème, dernière année du cycle 3, il est nécessaire de prendre en compte les acquis des élèves (nécessairement hétérogènes) : on ne peut plus faire comme si les élèves n'avaient rien appris ; à cet égard, le conseil école-collège est une instance pédagogique qui permet de réfléchir à une réelle cohésion du cycle 3 ;
 - dans les cycles 3 et 4, il s'agit également de renforcer le travail d'équipe entre professeurs de LVER, notamment pour éviter les redites d'une année sur l'autre ;
- les enseignements communs : les LVER ont connu leur révolution au moment de l'introduction du CECRL ; les nouveaux programmes confirment et renforcent les orientations prises alors. L'enjeu principal, pour ce qui nous concerne, est donc d'optimiser et de rendre plus opérationnelles certaines démarches (mise en activité des élèves, prise en compte du profil linguistique de chacun, individualisation des parcours, différenciation et mise en place d'une réelle évaluation des compétences travaillées en LV en lien avec les domaines du socle) ;
- les enseignements complémentaires (EPI et AP) : ils sont des enseignements à part entière qui prennent appui sur les programmes et attendus de fin de cycle ;
- les enseignements de complément « Langue régionale » : ils s'appuient sur les programmes communs LVER tout en tenant compte de la quotité horaire dévolue.

Evaluation académique (6ème LV1 et 5ème LV2) - juin 2016

Nous remercions vivement les établissements qui l'ont menée à bien. 10 300 élèves (soit près de 2000 de plus que l'an dernier) y ont participé. Les résultats obtenus ne sont analysés au niveau académique qu'en termes de pourcentages de réussite. Mais les professeurs qui ont évalué leurs élèves se verront envoyer un document qui leur permettra de positionner ceux-ci individuellement par rapport au niveau A1 et de prévoir en conséquence les entraînements à venir.

En 6ème anglais LV1 : CO (52%), EOC (72%), EOI (63%)

En 5ème espagnol LV2 : CO (33%), EOC (54%), EOI (50%)

(Nous vous proposerons ultérieurement une analyse de ces résultats et les commentaires qu'ils entraînent).

Ces chiffres nous permettent d'observer les tendances qui se dégagent à l'issue du cycle 3 pour ce qui concerne l'anglais et en fin de première année du nouveau cycle 4 du collège pour ce qui est de l'espagnol.

Cet outil d'évaluation mis au point dans les deux langues suppose une somme de travail réalisée par des collègues et des inspecteurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts. La collecte des résultats est très simple à effectuer sur les fichiers Excel mis à disposition. Ceux-ci peuvent être anonymés si le professeur le souhaite, puisque nous ne dégageons que des résultats en pourcentage qui nous donnent un éclairage d'autant plus complet que nombreux sont les établissements à participer. Il va en outre procurer aux professeurs un outil de mesure tout à fait instructif.

A la demande de Madame la Rectrice, nous reconduisons cette évaluation pour la troisième année consécutive et un nouveau protocole vous sera donc proposé, à partir de la fin avril 2017, car nous tiendrons compte des remarques formulées l'an dernier par ceux qui considéraient que le fait de recevoir ce protocole fin mai ne laissait pas suffisamment de temps pour organiser la passation des tests. Nous sommes persuadés que chacun, pour peu qu'il se donne la peine de prendre connaissance des contenus des fichiers, ne peut que se rendre compte de l'intérêt qu'ils constituent pour les enseignants. Les tendances qui s'en dégagent vous permettront de mieux cibler les entraînements et guideront notre action dans le cadre de la formation initiale et continue.

Nous vous rappelons enfin que cette évaluation n'est pas une obligation, elle est simplement vivement souhaitée pour les raisons que nous venons d'évoquer.



3/4

Recommandations pédagogiques

Les recommandations formulées dans la précédente lettre de rentrée restent toujours valables : vous les retrouverez en annexe.

Formation continue (PAF)

Nous vous rappelons que des stages disciplinaires et interlangues vous sont proposés dans le cadre du PAF et que vous avez **jusqu'au 16 septembre inclus** pour vous y inscrire en cliquant sur le lien suivant : <http://web.ac-toulouse.fr/web/personnels/8122-campagne-d-inscription-au-plan-academique-de-formation-2016-2017.php>

Rappel des textes officiels pour les épreuves du baccalauréat

Les épreuves du baccalauréat se sont globalement bien déroulées, à part quelques incidents isolés.

Les quelques dysfonctionnements constatés ont principalement porté, comme l'an passé, sur les modalités de passation des épreuves orales. Nous invitons les professeurs concernés à **consulter impérativement la dernière Foire aux Questions** mise en ligne sur Eduscol, en cliquant sur le lien suivant :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Ressources_d_accompagnement/56/3/FAQ_LV_k05032013_247563.pdf

Ce document téléchargeable décline **les modalités précises** de passation des épreuves du baccalauréat en fonction des séries, dans le respect du principe d'équité entre les candidats.

Assistants de langue

Rappelons que l'affectation d'un assistant n'est pas systématique même si le cahier des charges a été rempli. Les demandes excédant l'offre, les IA-IPR sont amenés à établir un roulement d'une part et à privilégier les projets particulièrement aboutis d'autre part. Les équipes veilleront donc à remplir le cahier des charges avec rigueur et précision.

Nous rappelons que le CIEP met à votre disposition un guide de l'assistant de langue en France que nous vous invitons à consulter :

<http://www.ciep.fr/sources/assistants-etrangers-france/guide-assistant-de-langue-en-france-2016-2017/>

L'enseignement du Français langue étrangère/langue de scolarisation (FLE/FLS)

L'académie accueille chaque année de plus en plus d'élèves allophones nouveaux arrivants (1100 en 2009, près de 2200 en 2016). De nombreux professeurs de langue sont impliqués dans l'enseignement du FLE, qu'ils soient sur des postes spécifiques LV+FLE ou non, assurant alors quelques heures de FLE pour les élèves de leur collège. Le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et enfants du voyage (CASNAV) recherche des professeurs de langue pour faire passer le DELF (diplôme d'études en langue française) niveaux A1, A2, B1 à ces élèves : l'an dernier, près de mille deux cents élèves allophones ont passé le DELF sur deux jours, ce qui signifie des besoins importants pour constituer les jurys d'examineurs-correcteurs. Ceux parmi vous qui seraient intéressés peuvent écrire au CASNAV (casnav@ac-toulouse.fr) pour suivre la formation de deux jours et consulter le site du CASNAV qui apportera les précisions nécessaires : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/casnav/>

Excellente année scolaire à tous,

Les IA-IPR de langues :

Allemand : Yves Chevillard, Sabine Bergmann

Anglais : Jean-Philippe Fons, Vincent Glénat, Laurent Hélius

Arabe : Rachida Dumas, en résidence dans l'académie d'Aix-Marseille

Chinois : Anne-Marie Bordas, en résidence dans l'académie de Bordeaux

Espagnol : Miguel Berastegui-Vidalle, Marie-Thérèse Garcès



4/4

Italien : Isabelle Dechavanne, en résidence dans l'académie de Nice

Occitan : Didier Agar

Portugais : Olinda Pires, en résidence dans l'académie de Versailles

Russe : en attente

Changements au sein de l'équipe d'inspection

En allemand, Yves Chevillard prendra une retraite bien méritée à compter du 1er octobre 2016 ; Sabine Bergmann lui succède. Concernant le dossier FLE qu'il suivait également, Laurence Ciclaire, IA-IPR de lettres, a été nommée responsable du CASNAV par Madame la Rectrice.

Nous accueillons également de nouveaux chargés de mission d'inspection : en espagnol, Michel Hernandez, et en anglais, Stéphanie Grousset et Laurent Gauvin. Ils succèdent à Emmanuelle Gil, qui aura passé 7 ans à nos côtés, Rodolphe Martin et Nathalie Casamatta. Nous les remercions pour leur engagement.

ANNEXE : Recommandations pédagogiques

L'enseignement des langues s'inscrit dans une approche actionnelle, la langue n'est pas seulement objet d'étude, mais aussi moyen de communication. Les activités proposées visent en fin de parcours la réalisation d'une tâche finale ou d'un projet. Afin de développer l'autonomie des élèves dans les cinq activités langagières, il est important de faire porter la réflexion sur la nature du travail en classe et en dehors de la classe, les entraînements proposés étant différents. A ce propos, nous rappelons la distinction entre évaluation, vérification de la compréhension, et entraînement, l'entraînement étant destiné à construire, développer et renforcer des stratégies transférables à tout support de même nature.

La classe est le lieu des tâches intensives, nécessitant la présence du professeur. Elle est le domaine privilégié de l'entraînement aux compétences orales, qu'il s'agisse de compréhension ou d'expression : l'oralité étant par essence fugace, la présence du professeur est nécessaire pour valider la qualité et la justesse des énoncés produits en expression (y compris dans le phrasé et les aspects phonologiques et prosodiques), et pour proposer les entraînements progressifs permettant à tout élève de comprendre les différents types de supports oraux. En dehors de la classe, les entraînements se poursuivront en personnalisant les types de supports choisis selon les niveaux de performances des élèves, et en intensifiant l'écoute du type de support privilégié dans chaque séquence afin de favoriser les automatismes de compréhension : de ce point de vue, les outils numériques, dont l'ENT, sont incontournables. De même, les entraînements à la production seront personnalisés, en permettant à chaque élève de prendre le temps qui lui est nécessaire pour réussir la tâche demandée.

L'entraînement à l'écrit, qu'il s'agisse de compréhension ou de production, n'en est pas pour autant oublié. En classe, les entraînements proposés sont destinés à mener les élèves vers la voie de l'autonomie : ils sont intensifs et portent sur des types de supports ou sur des typologies d'écriture spécifiques. Ainsi, la trace écrite élaborée durant la séance est un élément essentiel participant à l'entraînement des élèves. En dehors de la classe, pour la compréhension de l'écrit, on privilégiera contes, nouvelles, poèmes, articles de presse et autres œuvres intégrales, plutôt que des extraits. La *lecture cursive* offre l'avantage de donner à lire l'intégralité d'un texte, sans qu'aucune information ne soit occultée, d'entraîner à la compréhension en évitant le commentaire systématique tout en développant *le plaisir de lire*.

Certaines étapes restent incontournables dans l'apprentissage : **on passera progressivement de la compréhension de l'oral à l'expression orale avant d'entraîner les élèves à la compréhension de l'écrit et à l'expression écrite** ; avant la phase ultime d'appropriation, on s'attachera aux phases d'imitation puis de transfert à partir de modèles travaillés en classe.

Il va de soi que les supports sur lesquels s'appuie la progression sont ancrés dans la réalité culturelle des pays de la langue concernée : enseigner une langue, c'est enseigner une façon d'être dans le monde et donc aussi transmettre des connaissances sur l'histoire, la culture, les littératures et la civilisation des pays et régions concernés.